

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAGOG

À une **séance extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Magog, tenue **le lundi 23 avril 2018 à 16 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Sont présents les conseillers Jean-François Rompré
Bertrand Bilodeau
Yvon Lamontagne
Samuel Côté
Diane Pelletier
Nathalie Pelletier
Jacques Laurendeau

Sous la présidence de la Mairesse suppléante Nathalie Bélanger.

Sont également présents le directeur général, Me Jean-François D'Amour, et la greffière, Me Sylviane Lavigne.

Est absente la Madame la Mairesse Vicki-May Hamm.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. DIRECTION GÉNÉRALE
 - 3.1) Entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
4. AFFAIRES NOUVELLES
5. QUESTIONS DE LA SALLE
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

-
1. 212-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST Proposé par le conseiller Jacques Laurendeau

Que l'ordre du jour de la présente séance soit approuvé tel que présenté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a aucune question portant sur l'ordre du jour.

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE MAGOG**

3. DIRECTION GÉNÉRALE

3.1) 213-2018 Entente avec le ministère de l'Immigration, de la
Diversité et de l'Inclusion

IL EST Proposé par le conseiller Jean-François Rompré

Que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, une entente concernant une subvention pour la participation de la Ville aux Journées du Québec à Paris avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, pour et au nom du Gouvernement du Québec.

Cette entente a pour but de prévoir les modalités relatives à l'octroi d'une contribution financière du Ministère à la Ville de Magog, dans le cadre du projet « Participation à l'édition printemps 2018 des Journées Québec ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet.

5. QUESTIONS DE LA SALLE

Questions d'intérêt particulier

Les personnes qui désirent poser des questions sont invitées à remplir un formulaire d'identification et à le remettre à la greffière à la fin de la séance. Ce formulaire est disponible à l'entrée de la salle. Il permettra à la Ville de communiquer avec les citoyens pour éclaircir une question posée ou pour y répondre lorsque la question comporte un intérêt particulier. Il n'est pas nécessaire de le remplir plus d'une fois.

Questions des personnes présentes :

Aucun intervenant.

6. 214-2018 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST Proposé par le conseiller Bertrand Bilodeau

Que, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit levée vers 16 h 33.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mairesse suppléante

Greffière